



Madame Dominique ESTROSI  
SASSONE  
Observatoire des Loyers des Alpes  
Maritimes  
c/o ADIL, 5 rue du Congrès  
06000 NICE

Nice, le 4 juillet 2013

Madame la Présidente,

Vous le savez, le projet de Loi sur le logement et l'urbanisme de Madame la Ministre contient un certain nombre de dispositions totalement inacceptables pour nos professions et vient jeter le discrédit sur les entreprises que nous représentons.

De ce fait, conformément aux décisions de nos instances nationales, avec lesquelles nous sommes en parfait accord, avons-nous pris la décision de suspendre notre participation à l'Observatoire des Loyers des Alpes Maritimes, tel qu'il est aujourd'hui constitué.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric PELOU  
Président FNAIM Côte d'Azur

Christian POIRÉE  
Président UNIS Côte d'Azur

Adresse de correspondance :  
FNAIM Côte d'Azur  
6, rue Lamartine - 06000 NICE  
Tél 04 93 857 857  
fnaim06@fnaim06.fr